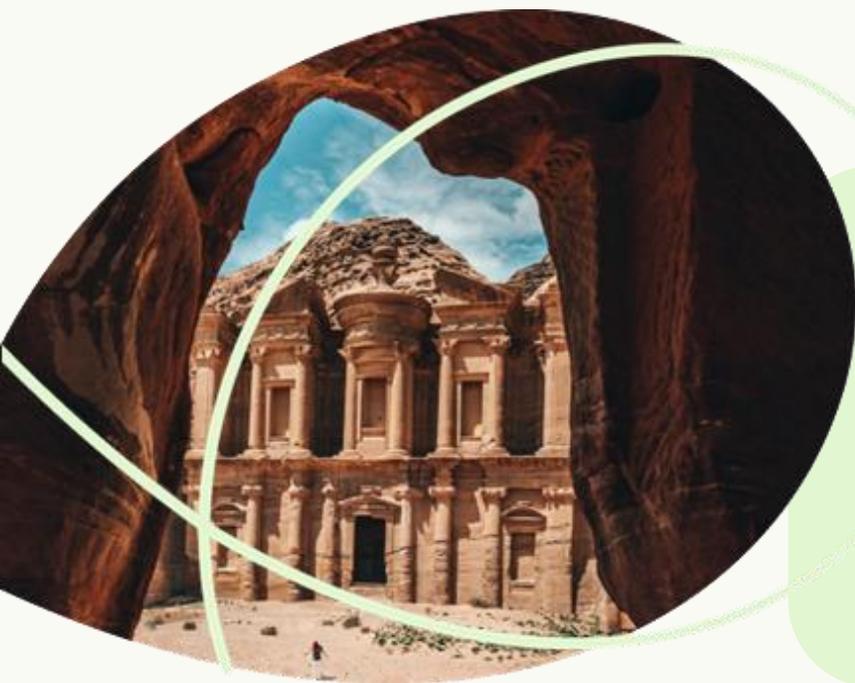


Votre contrat d'assurance :
Global Prima



À partir de:
982€ par an

Pas de limite d'âge

Prise en charge des frais médicaux à concurrence de 1 000 000 € (y compris COVID-19)



Excellent  Trustpilot

Ce contrat Global Prima vous offre une couverture optimale lors de votre expatriation avec des garanties qui se rapprochent de celles de la sécurité sociale



RAPATRIEMENT



FRAIS MEDICAUX



ASSURANCE COVID



DENTAIRE



OCULAIRE

COTISATION PAR PERSONNE

SELON LA FORMULE CHOISIS AVEC
VOTRE CONSEILLER

[CONTACTEZ-NOUS](#)



LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES (1/5)



FRAIS MEDICAUX

Frais médicaux en cas d'hospitalisation à l'étranger (y compris COVID-19) :	De 1 000 000€ à 5 000 000€ en fonction du plan choisis
Zone A : Europe Zone B : Monde sauf USA Zone C : Monde	
Traitement aux Etats-Unis Sous réserve de la zone de couverture appropriée, tout traitement médical admissible reçu aux États-Unis doit l'être dans le cadre du réseau PPO. Si le traitement est reçu en dehors du réseau PPO, une coassurance de 50 % sera appliquée.	50% de coassurance après application de la franchise de votre police pour les traitements éligibles admissibles reçus en dehors du réseau PPO
Hospitalisation, chambre et pension	Frais réels
Chambre pour parent accompagnant	Frais réels
Honoraires professionnel de santé	Frais réels
Médicaments sur ordonnance	Frais réels
Frais bloc opératoire	Frais réels
Chirurgie réparatrice	Frais réels
Affections chroniques - aiguës	Frais réels
Dialyse rénale - épisode aigu	Frais réels
Oncologie	Frais réels
Greffe d'organes	100 000 €
Complication de grossesse	Frais réels
Physiothérapie	Frais réels
Frais annexes (Achat ou location de béquilles ou de fauteuils roulants à la suite d'une hospitalisation ou d'un séjour en hôpital de jour)	Frais réels



HORS
HOSPITALISATION

Frais médicaux en consultation externe	2,500€ dans la limite du plafond global de la police 1 000 000 €
Honoraires professionnels	Jusqu'à 250 € par an dans le cadre de la limite globale des consultations externes
Examens	Jusqu'à 250 € par an dans le cadre de la limite globale des consultations externes
Traitement chirurgical	Frais réels
Médicaments	Jusqu'à 500 € par an dans la limite globale pour les consultations externes
Transport d'urgence	Frais réels dans la limite globale pour les consultations externes
Dialyse rénale - épisode aigu	Frais réels dans la limite des consultations externes
Oncologie	Inclus dans la limite du plafond global de la police 1 000 000€ 250 € limite à vie
Physiothérapie	50 € par visite limités à 10 visites par an



RAPATRIEMENT

Évacuation	Frais réels
Rapatriement médical	Frais réels

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES (3/5)



Soins dentaires d'urgence	Jusqu'à 250€
Traumatisme dentaire suite à un accident	Frais réels
Soins dentaires	Jusqu'à 1000€



Consultation ophtalmologique	1 consultation par an
Lunettes et lentilles	Jusqu'à 150€ par an